



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Soixante-seizième session

Rome, 4-5 septembre 2002

ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS
2002-2003

1. À la deuxième session du Conseil d'administration, il a été décidé que des renseignements sur les activités prévues au titre des projets seraient communiqués régulièrement au Conseil afin que ses membres soient tenus constamment informés de l'évolution de la situation concernant la réserve de projets du FIDA et puissent, s'ils le souhaitent, émettre des observations sur les activités prévues à un stade approprié du cycle des projets. Depuis, des renseignements de cette nature ont été régulièrement fournis au Conseil d'administration, à chacune de ses sessions, sous la forme d'annexes aux documents soumis au titre des points pertinents de son ordre du jour.

2. Lors d'une session antérieure du Conseil d'administration, certains de ses membres ont demandé que des précisions complémentaires leur soient fournies sur la nature et le but de ces annexes. Les explications demandées ont été données à la huitième session et sont reprises ci-dessous pour la commodité du Conseil.

a) Annexe A

L'annexe A a pour but de présenter au Conseil d'administration un résumé des informations disponibles sur les projets dont l'élaboration a atteint un stade avancé et qui sont par conséquent susceptibles d'être soumis au Conseil à l'une de ses sessions suivantes. Comme les observations des membres du Conseil d'administration sur les descriptions succinctes des projets figurant à l'annexe A sont recueillies lors de la session, où les documents en question sont examinés, ces descriptions succinctes ne sont pas reproduites à nouveau dans l'annexe A des documents qui sont soumis au Conseil à ses sessions ultérieures.

b) Annexe B

L'annexe B a pour objet de fournir une liste complète des projets compris dans la réserve et qui ont fait l'objet d'un examen par le Comité d'examen technique afin de s'assurer qu'ils répondent aux conditions requises pour bénéficier du soutien du FIDA. Cette annexe comprend donc les projets qui



ont été uniquement identifiés, ceux dont l'élaboration a atteint un stade avancé (et qui par conséquent figurent eux aussi dans l'annexe A du document ou d'un document précédent) et les projets qui sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration au cours de la même session. L'annexe B fournit donc une liste qui permet de retrouver facilement tous les projets se trouvant dans la réserve. De plus, on y trouvera des informations sur les exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) déjà examinés par le Comité chargé des stratégies opérationnelles (CSO) et ceux qui sont prévus pour 2002. Les membres du Conseil d'administration pourront ainsi se pencher sur les questions relatives à la sélection et à l'examen des COSOP.

c) Annexe D

L'annexe D a pour but de fournir une description succincte des dons d'assistance technique accordés au titre du mécanisme spécial d'intervention et qui ont été approuvés par le Président en vertu des pouvoirs que le Conseil d'administration lui a délégués¹.

3. Les informations contenues dans les annexes A et B ne donnent qu'une indication de l'évolution des activités du Fonds à divers stades du cycle du projet. Certains des projets ou dons mentionnés ne verront peut-être jamais le jour alors que d'autres, qui ne figurent pas encore sur la liste, pourront y être inscrits plus tard. Il faut souligner également que le fait d'inclure dans ces annexes un ou plusieurs projets ou dons intéressant tel ou tel pays n'implique ni un jugement définitif sur leur pertinence, ni une prise de position quant au montant de l'aide dont ce pays peut bénéficier, ni une indication du nombre de projets à financer.

4. Les explications ci-dessus valent aussi bien pour les documents précédents que pour les annexes jointes au présent document.

¹ Des précisions sur tout don d'assistance technique approuvé par le Président depuis la dernière session du Conseil seront données à la présente session.

Région: Afrique orientale et australe	Pays: Union des Comores
Nom du programme: Programme national de développement humain durable	RNB par habitant²: 380
Coût du programme (en millions de USD): 18,6	Population (en millions)²: 0,6
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financeur extérieur principal³: FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceur: aucun; les accords de cofinancement seront établis le cas échéant au cours de l'exécution
État d'avancement: formulation achevée	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

Objectifs du programme

Les objectifs généraux du programme proposé, qui correspondent aux objectifs généraux de la stratégie nationale d'action en faveur des secteurs agricole et rural, seront les suivants: a) réduire la pauvreté rurale dans les zones cibles, b) établir dans les collectivités locales des systèmes de gestion et d'utilisation rationnelles des ressources naturelles, c) accroître la production agricole et les revenus des ménages, d) améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie des ménages ruraux. Plus précisément, le programme cherchera à: a) renforcer les collectivités rurales en donnant des moyens d'action et de mobilisation supplémentaires aux organisations locales et assurant une formation au profit des organisations intermédiaires, b) stimuler la production des petits exploitants agricoles et des artisans pêcheurs tout en encourageant les initiatives collectives et individuelles de conservation et de gestion rationnelle des ressources naturelles, et augmenter la valeur ajoutée à la sortie des exploitations et petites entreprises, c) améliorer l'accès des populations rurales aux biens d'équipement de base (routes, réservoirs d'eau, énergie) et aux services économiques (services et marchés financiers), et d) promouvoir la participation des groupes sociaux les plus déshérités (et plus particulièrement des femmes) aux activités productives, en améliorant le statut social des femmes ainsi que l'accès des paysans sans terre et des jeunes à la terre et aux services financiers ruraux.

Bénéficiaires du programme

Le programme s'adresse aux populations rurales des zones les plus pauvres des trois îles (Anjouan, Mohéli et Grande Comore). Ces zones ont été sélectionnées sur la base des critères suivants: incidence de la pauvreté rurale, fragilité des ressources naturelles et dégradation progressive du milieu naturel sous l'effet de la pauvreté, adhésion des populations à l'idée d'entreprendre des activités communautaires sur une base participative. Les zones sélectionnées comptent au total quelque 145 000 habitants, soit environ un tiers de la population des trois îles. Les 110 000 personnes considérées comme pauvres ou très pauvres sont le cœur de cible du programme, d'où l'importance que revêtiront dans le programme les questions du métayage et des droits des jeunes et des femmes. Environ 145 000 personnes devraient bénéficier directement ou indirectement des activités du programme. Les bénéficiaires directs seront: a) 10 000 paysans adhérents aux sites de développement intensif, ce qui représente une population de 63 000 personnes, b) les membres des 440 groupements de producteurs bénéficiant d'un soutien, soit quelque 44 000 personnes - pauvres, femmes, paysans sans terre et jeunes chômeurs.

² Données de 2000; revenu national brut (RNB) exprimé en dollars des États-Unis.

³ Le financeur extérieur qui, à la demande du gouvernement, pilote la conception du projet, le processus d'évaluation prospective préliminaire et la mobilisation des ressources extérieures.

Composantes du programme

a) **Appui aux organisations paysannes et à la gouvernance locale**

Au titre de cette composante, le programme appuiera: i) la création puis le renforcement d'associations faïtières de développement villageois, ainsi que l'émergence d'associations de gestion locale des terres et autres groupements d'intérêt commun dans le cadre des sites de développement intensif; ii) les groupements de producteurs, dont les membres pourront acquérir une formation, des capacités et des savoir-faire qui leur permettront d'augmenter leurs revenus; les activités devraient d'abord concerner 100 groupements, puis être étendues aux 440 groupements une fois que le programme aura atteint son rythme de croisière; iii) les autorités élues, grâce à des actions de sensibilisation et de formation; iv) les organisations intermédiaires du secteur privé, qui disposeront de capacités accrues pour accompagner les activités de développement.

b) **Remise en état et gestion rationnelle des terres à l'échelon local.** Cette composante du programme s'articule en quatre volets: i) protection de l'environnement et production agricole (préservation et amendement des sols, plantation d'arbres, barrières végétales, semences améliorées pour les cultures de base, assistance technique aux groupements d'exploitants, soutien des initiatives locales de préservation des ressources naturelles); ii) développement de l'élevage (recours à l'insémination artificielle pour améliorer le cheptel, introduction de races de chèvres laitières améliorées dans les zones sèches, amélioration de l'aviculture traditionnelle et semi-intensive, ainsi que des services vétérinaires, aide aux producteurs); iii) soutien des processus locaux et nationaux visant à accroître la sécurité du droit d'occupation des terres et l'exploitation rationnelle des terres inutilisées ou cultivées à l'occasion hors de tout contrat formel de métayage; et iv) aide aux artisans pêcheurs afin d'encourager l'exploitation rationnelle des ressources halieutiques côtières et de réduire les pertes après les prises, ce qui impliquera la formation à certaines méthodes de pêche ainsi qu'une assistance technique et financière destinée à la première opération de transformation des prises, à l'entreposage, à la commercialisation et au transport du poisson.

c) **Appui aux initiatives économiques**

Cette composante renforcera les acquis du projet d'appui aux initiatives économiques de base en milieu rural. Elle encouragera plus précisément: i) le resserrement des liens avec les marchés; ii) l'activité lucrative, par le biais de dispositifs d'épargne et de crédit qui accorderont des prêts à des projets économiques individuels ou collectifs, notamment ceux des groupements de femmes, ainsi que le financement d'opérations comme l'octroi de prêts pour la commercialisation des produits agricoles et l'achat de matériel de pêche; iii) la consolidation et l'expansion des deux systèmes de microfinancement actuels, Sanduk et les mutuelles d'épargne et de crédit des Comores (MECK); et iv) la création d'un fonds d'investissement communautaire qui financera la construction des équipements collectifs de base (réseau d'eau potable, centrales hydroélectriques, chemins ruraux et centres d'alphabétisation).

d) **Gestion du programme**

Le programme financera la mise en place d'une petite cellule de coordination à l'échelle de l'Union et de trois bureaux de coordination régionaux (un par île). Un financement est également prévu pour l'assistance technique à la cellule de coordination du programme et aux bureaux régionaux d'Anjouan et de la Grande Comore, la mise en place d'un système de contrôle efficace et le renforcement des capacités à tous les niveaux.

Exécution du programme

Les plans de développement local élaborés en concertation permanente avec les ruraux pauvres et les femmes serviront à identifier et sélectionner les activités financées par le programme. L'exécution devrait normalement en être confiée à des organisations intermédiaires (ONG, sociétés privées, associations locales) sur la base des procédures formulées dans le cadre d'un projet de la Banque mondiale et du projet pilote de services agricoles (dû à l'initiative de l'Association internationale de développement (IDA) et cofinancé par le FIDA).

Les modalités d'exécution du programme tiennent compte des dispositions institutionnelles prises par le gouvernement après l'approbation de la nouvelle constitution déléguant aux îles la responsabilité de gérer leur budget et leurs activités de développement. Ce programme, d'une durée de huit ans, sera piloté par le Ministère des finances; la cellule centrale de coordination sera établie à Moroni, et chaque île sera dotée d'un bureau régional chargé de coordonner les activités sur le terrain. Les comités directeurs régionaux des trois îles examineront les rapports d'activité, plans de travail et budgets annuels. La commission de planification s'assurera que les activités s'inscrivent bien dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Caractéristiques importantes

Le programme contribuera sensiblement à asseoir la stabilité de la nouvelle Union née en décembre 2001, au terme de trois années de turbulences politiques, après l'approbation de la nouvelle Constitution par référendum. En mars 2002 ont eu lieu dans tout le pays les élections à la présidence des trois îles et de l'Union. Il y a maintenant un gouvernement autonome dans chaque île et un gouvernement de l'Union dans la capitale. Le programme soutiendra la politique du gouvernement, qui s'est engagé à faire reculer la pauvreté afin de favoriser le processus de réconciliation nationale tout en agissant sur le front de la gouvernance nationale et locale, notamment en matière de protection de l'environnement. Il prendra appui sur les structures de participation populaire qui se sont formées dans les dix dernières années, en gageant que le poids accru de ces organisations favorisera l'unité nationale, réduira les tensions sécessionnistes et renforcera les capacités de gouvernance locale. Dans un pays frappé par une pauvreté de plus en plus aiguë et quasiment dépourvu d'infrastructures socioéconomiques, le programme devrait améliorer les conditions de vie de la population tout en ralentissant et atténuant la dégradation de l'environnement.

Principales questions

L'évaluation prospective devra régler les points suivants: a) parachever les arrangements institutionnels et organisationnels; b) convenir d'un calendrier pour examiner la question du régime foncier et du métayage de manière à renforcer la sécurité des droits de propriété et d'exploitation des terres; c) explorer la possibilité d'associer d'autres donateurs, y compris dans le cadre d'accords de coopération pour certains grands investissements; d) entreprendre un examen technique détaillé du développement de l'élevage et des mesures de protection de l'environnement; et e) envisager des mesures visant à faire participer les femmes aux activités financées par le programme.

Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a financé quatre projets (trois étant dus à son initiative et un à l'initiative de l'IDA), pour un engagement d'un montant total de 6,6 millions de DTS (déduction faite des annulations). Deux projets sont en cours d'exécution.

Région: Afrique orientale et australe	Pays: Kenya
Nom du projet: Projet pilote du mont Kenya concernant l'utilisation des terres et la gestion des eaux	RNB par habitant²: 350
Coût du projet (en millions de USD): 23,8	Population (en millions)²: 30,1
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financeur extérieur principal³: FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceurs: négociations en cours avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement avant soumission du projet au Fonds pour l'environnement mondial
État d'avancement: formulation achevée	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et UNOPS

Contexte et objectifs du projet

Le mont Kenya est le bassin versant du fleuve Tana, qui approvisionne en eau environ la moitié de la population du Kenya. Le débit des eaux descendant des montagnes pendant la saison sèche est de plus en plus faible, en raison principalement de l'irrigation des riches terres agricoles qui entourent le Parc national et la Réserve forestière. Qui plus est, l'inadéquation des pratiques agricoles a accéléré l'érosion des sols, d'où l'extraordinaire surcharge sédimentaire des affluents qui dévalent la pente de la montagne pour se jeter dans le Tana. Cet ensemble de facteurs (auxquels s'ajoute le déboisement du mont Kenya) est la principale cause de la dégradation du bassin versant; il compromet à la fois le potentiel de production de la zone et sa capacité de captage des eaux au profit de l'écosystème. Compte tenu de ce contexte, le projet aura pour objectif global de contribuer au recul de la pauvreté en encourageant l'utilisation plus rationnelle des ressources naturelles et l'amélioration des pratiques agricoles. L'un de ses objectifs intermédiaires sera de promouvoir l'utilisation équitable de ces ressources, en mettant plus particulièrement en avant la nécessité de préserver l'environnement. Les objectifs spécifiques seront les suivants: a) instaurer dans les exploitations agricoles et les autres zones situées à proximité des cours d'eau, du Parc et de la Réserve, des pratiques de protection et de remise en état du milieu naturel, notamment de lutte contre l'érosion des sols, b) améliorer la gestion des eaux fluviales afin d'accroître les débits de base pendant la saison sèche et de réduire la charge sédimentaire et la pollution des cours d'eau, c) aider les ménages à augmenter leurs revenus en commercialisant mieux leur production agricole ou les produits qu'ils tirent de l'exploitation des ressources naturelles, d) renforcer la gouvernance au niveau local pour assurer une plus grande efficacité de l'utilisation des terres et de la gestion des ressources en eau.

Bénéficiaires du projet

Le projet couvrira cinq districts (Embu, Mbeere, Meru Sud, Meru Centre et Tharaka) de la province située à l'est du mont Kenya. La composante utilisation et gestion des eaux sera ciblée sur une zone de 5 km de large de part et d'autre des 30 à 40 affluents du Tana qui prennent leur source sur la face est du mont Kenya. La composante protection de l'environnement encouragera plus particulièrement la gestion participative des terres domaniales et communales (sommets de collines et forêts) situées à la périphérie de la Réserve forestière. La zone compte au total quelque 1,2 million d'habitants, dont 624 000 environ sont considérés comme pauvres ou très pauvres. Les planteurs de café ont souffert de la chute des cours mondiaux et les plantations existantes sont dans un état d'abandon qui favorise l'érosion des sols, tandis que les reconversions dans l'horticulture accroissent les besoins en eau. La moitié environ des individus qui semblent aujourd'hui un peu moins déshérités que les autres risquent en fait de basculer dans la pauvreté sous l'effet de divers facteurs à l'œuvre dans la zone du projet proposé. Le groupe cible compte 650 000 personnes (soit 350 000 personnes vivant à moins de 5 km des cours d'eau de la zone visée, et 300 000 personnes installées dans un

rayon de 5 km de la Réserve forestière). Les groupes cibles sont les paysans pauvres (essentiellement des planteurs de café), et les groupes de femmes et de jeunes. Le projet devrait bénéficier à environ 410 000 personnes.

Composantes du projet

a) Ressources en eau, utilisation et gestion des eaux

Cette composante du projet permettra de faire le point, avec les usagers eux-mêmes, sur l'état des ressources en eau dans la zone, avec notamment une évaluation approfondie de la situation hydrologique de base en termes de nombre de captages (légaux et illégaux), de qualité et de débit. Sur le modèle des associations d'usagers et de l'Association des usagers des eaux de la rivière Rupingazi regroupant diverses associations d'usagers (une initiative locale), le projet appuiera la création de syndicats locaux d'usagers des eaux fluviales, l'élaboration de plan de gestion des sous-bassins versants, l'investissement dans des travaux d'infrastructure qui permettront de mieux utiliser les ressources en eau et d'augmenter les quantités disponibles pour l'agriculture. La surveillance de la situation hydrologique de base, en collaboration avec les usagers, revêtira une importance primordiale en ce sens qu'elle sensibilisera les bénéficiaires aux facteurs naturels et d'origine humaine qui influent sur la quantité et la qualité des ressources en eau.

b) Protection de l'environnement

Les interventions du projet seront ciblées sur les terres en fiducie et autres terres domaniales situées dans le périmètre ou à proximité des sous-bassins versants. Il est prévu d'appuyer l'élaboration de plans de gestion des ressources naturelles par les communautés elles-mêmes, des plantations d'arbres et d'autres projets antiérosion. Selon les estimations, de 10 à 20% de la charge sédimentaire du fleuve proviendrait de l'érosion des accotements de routes; la consolidation de ces derniers est donc également à l'ordre du jour. Le financement d'une sous-composante gestion et restauration intégrées de l'écosystème est actuellement à l'étude avec le Fonds pour l'environnement mondial; les activités seraient exécutées par le Wildlife Service du Kenya dans la partie supérieure des bassins versants de la Réserve forestière nationale, où se pose la question du conflit entre activité humaine et survie de la flore et de la faune sauvages.

c) Moyens de subsistance en milieu rural

Cette composante du projet appuiera les mesures de préservation des sols et des eaux prises par les exploitants au profit de leur activité agricole, la promotion des activités génératrices de revenus et l'accès aux marchés locaux, en incitant les paysans à former des syndicats de producteurs, en favorisant les contacts entre les syndicats de producteurs et les établissements de crédit, en renseignant les groupes cibles sur la situation des marchés, en réparant les infrastructures rurales, dont quelques routes d'accès, afin que les exploitants puissent écouler leur production à des prix équitables.

d) Renforcement de la gouvernance locale

Cette composante du projet comprend deux volets: i) développement des collectivités locales, avec notamment le renforcement des organisations dans les sous-bassins versants (associations d'usagers de l'eau et boisement communautaire des terres en fiducie, par exemple), et aide aux projets communautaires novateurs dans différents domaines - agriculture, commercialisation des produits, microentreprises de traitement des produits bruts et dérivés des ressources naturelles, ii) renforcement des capacités techniques à l'échelle des districts, ce qui implique la formation du personnel en termes

de gestion du cycle du projet, d'élaboration des plans de travail annuels et de méthodes participatives, y compris pour le suivi, l'évaluation et le contrôle matériel des activités d'appui aux collectivités locales.

Exécution du projet

Le projet, d'une durée de sept ans, sera exécuté sous la responsabilité générale du Ministère de l'environnement et des ressources naturelles. Le personnel technique des districts concernés sera associé aux activités de supervision et d'exécution. Le ministère mettra en place à Embu une petite équipe de gestion autonome qui œuvrera avec le personnel technique des districts à l'exécution du projet.

Caractéristiques importantes

En finançant ce projet, le FIDA appuie l'objectif global énoncé dans le document de stratégie de réduction de la pauvreté pour le Kenya, qui est de promouvoir la protection de l'environnement pour permettre aux ruraux pauvres d'avoir des moyens de subsistance durables. Le projet a été conçu en tenant compte de la loi sur l'environnement (1999) récemment votée et des projets de loi en discussion relatifs aux secteurs des eaux et forêts. Sa conception traduit la nouvelle inflexion de la législation, qui assigne au gouvernement une mission de politique générale et transfère des compétences réglementaires et administratives aux associations de district et aux collectivités territoriales. Le projet a pour but d'améliorer la gouvernance locale en renforçant les capacités des organisations communautaires et des autres acteurs présents dans la zone du projet proposée, dont le personnel du ministère d'exécution. La formation sera primordiale pour les activités du projet; elle sera indispensable pour instaurer une culture de transparence dans les services techniques de l'État et les collectivités locales.

Principales questions

Le projet a fait l'objet d'un processus de conception détaillé privilégiant principalement la préservation de l'environnement. Les principaux points à régler sont les suivants: a) comment assurer l'adéquation des mesures incitatives pour les travaux hors exploitation de conservation de l'environnement; b) comment intégrer le développement communautaire au processus de renforcement de gouvernance locale; et c) comment est-ce que le projet peut s'inspirer des initiatives en cours au Kenya, en particulier celles relatives à la conservation des sols et de l'eau.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, le Kenya a bénéficié de dix projets (six dus à l'initiative du FIDA, quatre dus à l'initiative des institutions coopérantes), pour un montant total de 40,9 millions de DTS (déduction faite des annulations). Deux ont été financés grâce au Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification. De plus, quatre dons d'un montant total de 600 017 829,3 BEF ont été octroyés au titre du Programme conjoint FIDA/Fonds belge de survie. En 2000, le FIDA et les responsables kenyens ont examiné en détail les problèmes d'exécution, et les deux projets en cours reflètent les nouvelles modalités d'exécution convenues avec le gouvernement.

Région: Afrique orientale et australe	Pays: Rwanda
Nom du projet: Projet de développement des cultures de rapport et d'exportation dans l'agriculture paysanne	RNB par habitant²: 230
Coût du projet (en millions de USD): 26,3	Population (en millions)²: 8,5
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financeur extérieur principal³: FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceurs: Banque arabe pour le développement économique en Afrique et Third World Information Network Ltd. (TWIN, Organisation du commerce équitable)
État d'avancement: formulation achevée	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et UNOPS

Objectifs du projet

Le café et le thé sont les deux piliers de l'économie du Rwanda, dont ils représentent à eux seuls 90% des recettes en devises. Le gouvernement sait parfaitement que, pour se maintenir sur des marchés internationaux de plus en plus concurrentiels, le pays doit avoir une production de qualité et diversifier ses cultures de rapport et d'exportation afin d'être moins tributaire de ses deux grands produits d'exportation. Le projet proposé aura donc pour objectif principal d'accroître au maximum et de diversifier les revenus des petits producteurs pauvres de cultures de rapport, dans un contexte de développement des activités de transformation et de commercialisation. Les objectifs spécifiques sont les suivants: a) mettre en place des mécanismes propres à valoriser au maximum la production des petits paysans sur les marchés internationaux, b) mettre à profit les conditions naturelles favorables du pays, les technologies appropriées et le capital humain pour proposer à l'exportation des produits de qualité supérieure, c) développer des activités de transformation efficaces et d'un bon rapport qualité-prix, d) mettre en place des mécanismes propres à assurer aux producteurs une rentabilité maximum n'excluant pas la viabilité financière des processus de transformation et de commercialisation et dans le respect des principes du commerce équitable, autrement dit proposer aux consommateurs des pays du nord des denrées de qualité supérieure et permettre aux paysans pauvres des pays du sud d'en obtenir de meilleurs prix, e) promotion de la diversification des cultures de rapport des petits paysans.

Bénéficiaires du projet

La zone du projet couvrira quatre provinces (Gikongoro, Kibungo, Kibuye, Kigali-Ngali) où la pauvreté et le dénuement absolu sont largement répandus. Environ 30% des ménages ont une femme à leur tête, et la majorité des familles ont moins d'un hectare de terre. De 40 à 60% des familles complètent leurs revenus agricoles en vendant leur force de travail. Le groupe cible du projet se compose de 15 000 à 20 000 petits planteurs de café et de quelque 8 000 petits théiculteurs. Tous vivent en dessous du seuil de pauvreté. Le groupe cible du programme thé comprend 4 000 ménages de paysans pauvres, dont 2 000 dirigés par des femmes pour le seul district de Nshili (province de Gikongoro), où vit une population rurale particulièrement déshéritée. Globalement, le projet d'appui au sous-secteur des cultures d'exportation traditionnelles bénéficiera à environ 140 000 personnes.

Composantes du projet

a) Développement de la petite théiculture

Le projet financera les deux sous-composantes suivantes: i) gestion intégrée de la production, de la transformation et de la commercialisation du thé de Nshili, avec l'appui des activités suivantes:



1) distribution des terres de l'usine de l'OCIR-Thé⁴ aux petits théiculteurs locaux, soit environ 4 000 parcelles d'environ 0,25 ha, en réservant la moitié des lots aux ménages ayant une femme à leur tête; 2) remise en état sommaire de 965 ha dans le domaine existant et agrandissement des petites plantations du voisinage (150 ha); 3) prestation de services et intrants agricoles; 4) création de coopératives primaires de petits planteurs et formation des jeunes théiculteurs; 5) construction d'une usine à thé à Nshili, suivie d'une assistance initiale à la gestion. L'usine sera construite et exploitée par une société par actions contrôlée par un investisseur privé et les coopératives théicoles locales, ces dernières détenant la majorité des parts; 6) raccordement du site de l'usine au réseau électrique; ii) remise en état et extension des petites plantations théicoles du centre et du nord de la province de Gikongoro, à savoir: 1) remise en état des ouvrages de drainage sur 300 ha de petites plantations situées en zones marécageuses, plantation de petites parcelles théicoles sur 200 ha de terrasses aménagées avec des fonds du FIDA (dans le cadre du projet de développement agricole au Gikongoro, qui vient de s'achever) et sur 600 ha de friches; 2) boisement de 200 ha de petites parcelles et de 400 ha de terres domaniales.

b) Diversification de la caféiculture

Seront appuyées les activités suivantes: i) réhabilitation et repeuplement des plantations des petits caféiculteurs pauvres et augmentation des superficies pour porter la production à 8 000 ou 10 000 tonnes d'arabica de bonne qualité; ii) recherches visant à améliorer la qualité de la production caféicole et à introduire des pratiques écologiques efficaces; iii) organisation et formation professionnelle des coopératives caféicoles pauvres qui souhaitent participer à la transformation et à la commercialisation des produits; iv) constitution de sociétés en commandite par actions pour la construction de quatre usines de transformation, en prévoyant une assistance initiale (exploitation et formation du personnel) qui permettra aux coopératives caféicoles de prendre progressivement la direction des opérations, selon le scénario envisagé pour l'usine à thé; v) mise en place de services de contrôle et d'homologation de la qualité du café, et accès aux marchés par l'intermédiaire des organisations partenaires œuvrant pour le commerce équitable. Le projet financera également un dispositif de crédit garanti pour les sociétés coopératives primaires (ainsi que pour la sous-composante de Nshili).

c) Aide au développement de nouvelles cultures de rapport

Cette composante du projet consistera à: i) aider les petites entreprises qui investissent dans la production, la transformation et la commercialisation de nouvelles cultures de rapport à trouver des débouchés et à prendre pied sur les marchés; ii) aider les groupements d'agriculteurs, les coopératives et les petites et moyennes entreprises à préparer la documentation requise pour obtenir des financements auprès de la Banque rwandaise de développement; iii) ouvrir une ligne de crédit à la banque pour qu'elle puisse financer des projets visant à développer de nouvelles cultures de rapport et d'exportation; iv) soutenir la recherche agronomique sur les nouvelles cultures de rapport et d'exportation.

d) Coordination du projet

La gestion du projet sera très décentralisée. Le projet financera la mise en place d'une unité de coordination composée d'un bureau central basé à Kigali et de trois antennes provinciales, et des fonds seront également affectés à l'assistance technique à court terme, aux ateliers, aux études et à l'achat de véhicules.

⁴ Office des cultures industrielles du Rwanda, organisme d'État chargé du secteur théicole.

Exécution du projet

La responsabilité globale de ce projet d'une durée de sept ans sera confiée à un comité directeur de politique générale relevant du Ministère des finances. Les opérations bancaires au titre du projet seront supervisées par un sous-comité spécial du comité directeur. La coordination sera assurée par une petite unité centrale et trois petites antennes provinciales. Le TWIN aura pour tâche d'organiser les coopératives primaires, de fournir les services directs et de recruter une ONG nationale qui travaillera régulièrement avec les coopératives.

Caractéristiques importantes

Le projet cadre parfaitement avec la stratégie du FIDA pour le Rwanda. Il va également dans le sens de la politique du gouvernement, qui souhaite promouvoir les cultures de rapport en tant que moyen stratégique pour faire reculer durablement la pauvreté rurale. Il appuiera une série de mesures dont l'objet est de mettre les petits paysans rwandais du secteur des cultures de rapport et d'exportation en contact avec les marchés, les circuits commerciaux et les structures financières modernes. Les arrangements institutionnels et financiers proposés assurent la jonction entre les associations locales de petits paysans et des organisations qui ont les pouvoirs et les moyens financiers voulus pour intervenir sur les marchés mondiaux. Le projet impliquera la participation d'un organisme à but non lucratif, qui sera chargé de mettre les coopératives paysannes en rapport avec les organisations de commerce équitable. Il s'inscrit dans la stratégie mise en œuvre par le FIDA pour renforcer la participation et le pouvoir d'action des pauvres à toutes les étapes de production, de transformation et de commercialisation de leurs produits.

Principales questions

Les points suivants seront inscrits au programme de l'évaluation prospective: a) précisions supplémentaires quant à la raison d'être de l'appui du FIDA à la diversification des cultures de rapport et d'exportation dans le pays; b) complément d'information sur les mécanismes de gestion des risques visant à réduire la vulnérabilité des petits paysans; c) confirmation par le Gouvernement rwandais du projet de mise en place du programme thé pour Nshili, tel que défini par la mission de formulation; d) participation renforcée de TWIN (organisation du commerce équitable) au projet; e) renforcement de la dimension sexospécifique du projet, y compris mécanismes et ressources correspondantes; f) confirmation auprès de la Banque rwandaise de développement des montages financiers proposés aux sociétés théicoles et caféicoles; g) définition finale du rôle des banques commerciales dans le financement des facilités de caisse prévues au titre du projet.

Projets antérieurs du FIDA

À ce jour, le FIDA a approuvé neuf projets dus à son initiative, pour un montant total de 57,2 millions de DTS. Deux projets sont en cours d'exécution. Le projet jumeau de développement des ressources communautaires et des infrastructures de l'Umutara devrait démarrer à la fin août 2002. De plus, quatre dons d'un montant total de 115 100 000 BEF ont été financés au titre du Programme conjoint FIDA/Fonds belge de survie.

Région: Asie et Pacifique	Pays: Iran
Nom du programme: Programme de financement Forsat Mosawi	RNB par habitant²: 1 680
Coût du programme (en millions de USD): 100,4	Population (en millions)²: 63,7
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financeur extérieur principal³: FIDA
Conditions de prêt proposées: intermédiaires	Cofinanceur: aucun
État d'avancement: évaluation prospective en cours	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et UNOPS

Contexte et objectifs du programme

Le secteur financier iranien commence à peine à se libéraliser. Selon les estimations, seuls 50% environ des ménages agricoles ou para-agricoles ont accès au crédit institutionnel (Bank Keshavarzi [BK] et banques commerciales). En conséquence, les populations rurales les plus pauvres sont dans l'impossibilité de faire les investissements substantiels qui seuls leur permettraient d'améliorer leurs moyens de subsistance. Le fait qu'il n'existe pas de possibilités de microfinancement constitue un handicap supplémentaire. Le programme proposé aura pour objectif global d'accroître les revenus, les possibilités d'emploi et la sécurité alimentaire des ménages ruraux défavorisés en élargissant l'accès aux services financiers. Les objectifs complémentaires seront les suivants: a) établir les mécanismes d'intermédiation financière propres à assurer l'accès des ruraux pauvres aux services financiers; b) apprendre aux pauvres à utiliser efficacement le crédit pour augmenter leurs revenus. À cette fin, le programme aidera la BK – principal pourvoyeur de crédit rural – à élargir et étoffer son implantation rurale, son offre de services financiers aux ménages ruraux les plus pauvres, et les possibilités d'obtention de crédit pour les ménages du groupe cible. La banque pourra ainsi agir plus efficacement contre la pauvreté rurale.

Bénéficiaires du programme

Le programme sera exécuté dans quatre provinces du nord-ouest de l'Iran (Ardebil, Azerbaïdjan occidental, Azerbaïdjan oriental et Kurdistan), qui comptent parmi les plus pauvres du pays. L'agriculture y est essentiellement pluviale, mais les épisodes de sécheresse sont fréquents. Les communautés rurales sont vulnérables. La nourriture est aléatoire et médiocre, et les femmes sont particulièrement fragilisées. Dans les zones les plus déshéritées, les interventions au titre du programme s'adresseront aux ménages pauvres (petits paysans, paysans sans terre, femmes, notamment celles qui sont chefs ou quasi-chefs de famille, jeunes ruraux sans emploi). Environ 75 000 ménages (soit quelque 400 000 personnes) bénéficieront des apports du programme: meilleure capacité d'adaptation des moyens de subsistance, augmentation et diversification des revenus, amélioration des conditions de vie.

Composantes du programme

a) Services financiers

Le programme ouvrira une ligne de crédit qui servira à financer une série d'activités dans les secteurs agricole, para-agricole et non agricole, y compris dans les microentreprises et les services ruraux. L'accès au crédit sera entièrement régi par la demande, les prêts étant consentis à des bénéficiaires considérés comme viables par la BK. Le crédit consistera initialement en prêts personnels accordés à des membres des groupes de solidarité, mais avec la garantie des groupes

concernés. Une fois parvenus à maturité, les groupes pourront devenir des intermédiaires financiers et obtenir des enveloppes de prêts auprès de la BK.

b) Services de développement commercial

Pour compléter le dispositif de crédit, le programme appuiera la création d'une série de services de développement commercial afin de renforcer la capacité de gestion des emprunteurs, d'accroître la viabilité des activités financées par les prêts, d'élargir les débouchés commerciaux des ménages du groupe cible. Il soutiendra plus précisément: i) l'évaluation participative des besoins et opportunités dans les principaux secteurs, en veillant tout particulièrement à cerner les besoins des femmes et à trouver des activités appropriées pour les femmes bénéficiaires du programme; ii) la mise au point et le transfert de technologies; iii) l'aide à la commercialisation; iv) la recherche et développement sur les nouveaux créneaux à explorer dans la sphère économique existante et sur le potentiel de création de microentreprises; v) le développement de services consultatifs dans le secteur privé.

c) Formation des bénéficiaires

Cette composante consistera à assurer la formation professionnelle et entrepreneuriale des emprunteurs et plus particulièrement la préparation des bénéficiaires à la gestion de microentreprises non agricoles.

d) Mobilisation communautaire

Le programme aidera la population cible à créer des groupes de solidarité pour avoir accès aux services financiers, participer plus activement au processus de développement et pouvoir bénéficier de divers services non financiers. Des ONG et organismes publics et privés compétents recrutés par voie d'appel d'offres seront chargés de mobiliser les bénéficiaires, de former les groupes puis d'en renforcer les capacités.

e) Appui institutionnel à la BK

Le programme renforcera les capacités de microfinancement de la BK à tous les niveaux et donnera à la banque les moyens de promouvoir les microentreprises, de les orienter vers des méthodes participatives et de les sensibiliser aux sexospécificités. Il financera des cours de formation spécialisée et des visites de découverte des projets de microfinancement réussis. Il financera également des services d'assistance technique internationale (un conseiller en microfinancement rural et un conseiller en création de microentreprises) ainsi que le recrutement d'un spécialiste national de la mobilisation sociale pour la création des groupes et la question des sexospécificités.

Exécution du programme

Le programme, d'une durée de cinq ans, sera exécuté par la BK, qui sera par ailleurs chargée de coordonner les services de mobilisation sociale et d'expansion commerciale sous-traités à des ONG ou organismes publics ou privés compétents. Une unité de facilitation du programme sera établie au siège de la BK, ainsi que dans chaque bureau provincial de la banque. L'unité de facilitation centrale sera dirigée par le coordonnateur du programme, qui rendra compte directement au Président-Directeur général de la BK. Un comité directeur pilotera et supervisera le programme, en vérifiera l'état d'avancement et en évaluera la performance. À l'échelon provincial, la coordination sera assurée par le groupe de travail des eaux, de l'agriculture et des ressources naturelles du Conseil provincial de planification et de développement.



Caractéristiques importantes

Le Programme de financement Forsat Mosawi est le premier projet du FIDA en Iran. Les fonds du FIDA serviront de levier financier pour drainer des ressources nationales d'un montant beaucoup plus élevé vers le programme de crédit en faveur des ruraux pauvres (BK: 58,8 millions de USD pour la ligne de crédit; gouvernement: 6,7 millions de USD pour les dépenses de mobilisation sociale et les services de développement commercial). Le programme sera essentiel pour familiariser la BK avec les principes et les pratiques du microfinancement. Il sera orienté par la demande et instaurera un principe de garantie collective qui permettra aux pauvres de surmonter les difficultés qu'ils rencontrent dès lors qu'ils doivent fournir des cautions matérielles ou personnelles. Il définira également des stratégies pour corriger l'accès inégal des femmes au développement en s'assurant que les préoccupations et les intérêts des femmes sont systématiquement pris en compte dans toutes les interventions.

Principales questions

Aucune question importante ne devrait rester en suspens après l'achèvement de l'évaluation prospective.

Opérations antérieures du FIDA

Aucune.

Région: Amérique latine et Caraïbes	Pays: République dominicaine
Nom du programme: Programme de développement socioéconomique en faveur des populations vulnérables des provinces frontalières	RNB par habitant²: 2 130
Coût du programme (en millions de USD): 24,00	Population (en millions)²: 8,4
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financeur extérieur principal³: FIDA
Conditions de prêt proposées: ordinaires	Cofinanceur: Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)
État d'avancement: évaluation prospective en cours	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et UNOPS

Contexte et objectifs du programme

La population rurale dominicaine compte environ 82% de pauvres – un taux plus élevé que dans la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. La pauvreté et la misère sont particulièrement répandues dans les régions proches de la frontière dominico-haïtienne, où sont implantés de nombreux *bateyes*⁵ peuplés de Dominicains d'origine haïtienne et de travailleurs saisonniers haïtiens. La vulnérabilité de la zone est aggravée par une longue histoire de discrimination et de préjugés. Dans ce contexte, le principal objectif du programme proposé sera de réduire sensiblement la pauvreté, l'exclusion et la discrimination dans les zones frontalières et les *bateyes* les plus marginalisés en engageant la région dans un processus de développement rural intégré et pérenne. Les objectifs spécifiques sont les suivants: a) mobiliser concrètement la participation et renforcer les capacités des communautés vulnérables et de leurs organisations; b) augmenter sensiblement et durablement la capacité des bénéficiaires à générer des revenus; c) améliorer les conditions de vie des bénéficiaires en cofinçant des projets de construction et de réhabilitation des équipements collectifs; et d) renforcer les politiques de décentralisation, de lutte contre la pauvreté et de développement régional ainsi que les outils opérationnels du gouvernement et du Bureau national du plan.

Bénéficiaires du programme

La zone du projet couvrira trois provinces frontalières (Monte Crisi, Dajabón et Pedernales), ainsi que trois provinces proches de la frontière haïtienne (San Juan, Barahona et Santiago Rodríguez) peuplées de paysans pauvres et liées à l'économie frontalière. Les trois autres provinces limitrophes d'Haïti (Bahoruco, Elías Piña et Independencia) sont couvertes par le projet en faveur des petits paysans de la région du Sud-Ouest – Phase II (également financé par le FIDA), qui a démarré il y a deux ans. La zone du programme compte environ 241 000 ruraux pauvres et plus de 50 000 personnes extrêmement pauvres – pour 45% des Dominicains d'origine haïtienne vivant dans des *bateyes*. Le groupe cible comprendra 105 000 personnes. Le programme renforcera la base de ressources humaines et sociétales et soutiendra le développement socioéconomique durable de 35 000 familles de paysans et paysannes pauvres, artisans pêcheurs, microentrepreneurs, paysans sans terre et ouvriers journaliers (Dominicains de souche et d'origine haïtienne), qui bénéficieront de diverses formations (petite agriculture, élevage, gestion de microentreprise, commercialisation). Les leaders communautaires seront activement associés à l'effort de développement. Quelque 70 000 personnes supplémentaires devraient bénéficier indirectement des infrastructures créées au titre du programme (services sociaux, adduction d'eau, tout-à-l'égout, électrification, routes rurales).

⁵ Quartiers des plantations de canne à sucre.

Composantes du programme

a) Valorisation du capital humain et sociétal

Sont prévus dans le cadre de cette composante: i) une aide juridictionnelle au service des Dominicains pauvres et de leurs compatriotes d'origine haïtienne qui souhaitent obtenir un certificat de naissance et une carte d'identité; ii) un programme éducatif pour les adultes et les jeunes; iii) un programme de "bourses d'études primaires" à base d'incitations pécuniaires afin d'encourager les femmes rurales à envoyer leurs enfants à l'école (assorti d'un programme d'alimentation), et la prise en charge des dépenses de base pour les élèves du secondaire; iv) la mobilisation communautaire et le renforcement des organisations de la base grâce à diverses formations – diagnostic participatif, hiérarchisation des priorités sociales, exécution des projets locaux d'action sociale.

b) Capacité de création de revenus

Le programme appuiera: i) le plan de développement économique de la région frontalière, qui bénéficiera d'une assistance technique et financière; ii) le renforcement institutionnel des ONG et du personnel de l'unité de gestion du projet, grâce à un effort méthodique de formation; iii) la prestation de services d'assistance technique axés sur la demande, afin de faciliter la planification des investissements dans l'agriculture et l'élevage, la microentreprise rurale, la pêche artisanale et la petite extraction minière; iv) l'investissement dans les biens productifs sur une base de cofinancement, afin d'aider les entités de l'économie formelle et informelle (par le biais d'un fonds d'investissement productif) puis, lorsque ces dernières auront constitué leur capital et acquis une certaine capacité de production marchande, faciliter l'accès aux sources de crédit local (soit par le biais de la composante financière du projet en faveur des petits paysans de la région du Sud-Ouest – Phase II, soit par les services locaux de financement rural); v) un programme de formation professionnelle à l'intention de la jeune génération.

c) Équipements collectifs

Le programme établira un fonds d'équipements collectifs qui cofinancera un certain nombre de grands travaux choisis par les communautés rurales: remise en état des maisons et construction de nouvelles habitations et de latrines, de conduites d'alimentation en eau et de petits réseaux électriques, construction, modernisation et réfection des écoles et dispensaires ruraux.

d) Concertation et renforcement des institutions

Le programme financera et appuiera les activités suivantes: i) élaboration d'un plan de décentralisation, d'articulation et de coordination des institutions visant à développer la zone frontalière; ii) ouverture d'un espace de dialogue entre le gouvernement, la société civile et les organisations de la base sur la pauvreté, la décentralisation, le développement de la région frontalière et le règlement des conflits; et iii) mise au point d'un processus de décentralisation et de développement socioéconomique microrégionaux propre à renforcer les moyens d'action des acteurs locaux et régionaux du développement. L'assistance prendra également d'autres formes: séminaires permanents, renforcement des institutions, règlement des conflits, communication sociale. La Faculté latino-américaine des sciences sociales organisera des séminaires locaux et nationaux.

e) Unité de gestion de projets

Le programme établira dans la zone cible une unité de gestion de projets autonome sur les plans financier et administratif.

Exécution du programme

Le Bureau national du plan sera l'autorité responsable de l'exécution de ce programme d'une durée de six ans. Un comité directeur régional de projet présidé par le directeur du Bureau national du plan, et au sein duquel les bénéficiaires seront largement représentés, sera chargé d'approuver et de contrôler les plans d'exécution et budgets annuels et de piloter l'ensemble du programme. L'unité de gestion de projets administrera et coordonnera l'exécution au nom du Bureau national du plan. Les composantes seront exécutées de manière échelonnée, avec la mobilisation d'ONG le cas échéant.

Caractéristiques importantes

Le programme cadre avec la volonté du gouvernement, qui s'est engagé à réduire la pauvreté dans le pays et plus particulièrement dans les communautés et *bateyes* les plus marginalisés. Il a un côté novateur et audacieux, d'une part parce qu'il fournit une aide juridictionnelle aux Dominicains d'origine haïtienne qui veulent obtenir leur certificat de naissance, et d'autre part parce qu'il implique une sensibilisation aux droits de l'homme. De ce fait, il sert l'un des objectifs du cadre stratégique du FIDA, à savoir renforcer les moyens d'action des ruraux pauvres. Avec le projet parallèle en cours d'exécution dans la zone frontalière haïtienne, il donnera au FIDA une excellente occasion d'enrichir son expérience en matière d'économie des zones frontalières.

Principales questions

Les points suivants seront traités lors de l'évaluation prospective: a) réduire au maximum les risques associés à l'exécution du programme en encourageant les acteurs locaux à adhérer durablement à l'objectif et aux approches définis; b) prévoir des articulations adéquates et équilibrer les aides de part et d'autre de la frontière haïtienne afin de réduire le risque d'un afflux d'immigrants dans la zone du programme; le programme devrait notamment établir des synergies avec un autre programme en cours d'élaboration, concernant celui-là le bassin de l'Artibonito (République dominicaine et Haïti); c) examiner la structure de coûts du programme de manière à équilibrer correctement investissement productif et investissement social; d) parachever les modalités d'exécution en précisant la séquence et le calendrier des activités, et prévoir si nécessaire des phases par zone géographique; e) préciser les critères de ciblage pour les différents types d'activités; f) parachever les modalités de coordination avec le projet en faveur des petits paysans de la région du Sud-Ouest – Phase II (en cours d'exécution).

Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a financé trois projets (trois dus à son initiative et deux dus à l'initiative d'institutions coopérantes) pour un montant total de 32,6 millions de DTS. L'un est en cours d'exécution.

Région: Amérique latine et Caraïbes	Pays: Mexique
Nom du projet: Projet de développement rural intégré dans la microrégion de la sierra du Querétaro	RNB par habitant²: 5 070
Coût du projet (en millions de USD): 34	Population (en millions)²: 98,0
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financeur extérieur principal³: FIDA
Conditions de prêt proposées: ordinaires	Cofinanceur: aucun
État d'avancement: formulation achevée	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et UNOPS

Objectifs du projet

Le projet proposé vise à améliorer durablement la situation socioéconomique des communautés rurales pauvres de la microrégion de la sierra du Querétaro, État situé au centre du Mexique. Les habitants sont confrontés à la pauvreté généralisée, à l'isolement géographique, à la marginalisation et à l'absence de toute perspective économique. L'objectif global du projet sera de donner aux familles bénéficiaires et aux organisations de la base les moyens de s'organiser et d'être productives, de créer des articulations efficaces avec les programmes de développement socioéconomique microrégional lancés par les collectivités locales, l'État ou le gouvernement fédéral, d'aider les bénéficiaires à tirer des revenus de leurs activités agricoles ainsi que de la transformation et de la commercialisation des produits, et cela de manière efficace et durable. Les objectifs spécifiques seront les suivants: a) valoriser et renforcer les ressources humaines et sociétales du pays, qui sont à la base de tout développement socioéconomique; b) consolider les processus de développement rural à l'échelle de la microrégion et des municipalités en améliorant les capacités du groupe bénéficiaire, des organismes communautaires ruraux et des administrations de l'État en matière de participation, de planification et d'exécution; c) accroître durablement les revenus des ménages bénéficiaires en améliorant la production et la commercialisation des produits de la forêt, de l'agriculture et de l'élevage, l'exploitation des microentreprises et la qualification de la main-d'œuvre; d) promouvoir la prise en compte équilibrée des sexes dans le cadre des différentes activités. Enfin, le projet renforcera la capacité du Secrétariat au développement social en matière de développement microrégional et encouragera la protection et l'exploitation plus rationnelle des ressources naturelles locales.

Bénéficiaires du projet

La zone du projet englobe quatre localités (Landa de Matamoros, Pinal de Amoles, Arroyo Seco et Jalpan de Serra) du nord de l'État de Querétaro, soit au total 82 000 habitants, dont 73% sont des ruraux pauvres. Le groupe cible sera constitué de petits paysans pauvres, de membres d'*ejido*⁶ et de communautés paysannes, d'ouvriers agricoles et de femmes vivant en milieu rural. Il compte environ 10% d'autochtones, les 90% restants étant des *mestizos*. En plus de leurs tâches domestiques, les femmes assument souvent de lourdes charges dans les exploitations agricoles et les microentreprises du fait de l'émigration des hommes. Mais elles sont handicapées par leur analphabétisme ou leur manque d'instruction. Le projet bénéficiera directement aux 35 000 paysans et paysannes pauvres et ouvriers agricoles qui recevront une formation méthodique dans différents domaines (foresterie, petite agriculture, élevage, gestion de microentreprise, commercialisation), et les leaders communautaires seront étroitement associés à l'action en faveur du développement local. Quelque 25 000 personnes au total bénéficieront indirectement des investissements dans les services sociaux (éducation et santé) et les services communautaires de base, dans la gestion des bassins

⁶ Système de tenure foncière communale.

versants et l'élimination des déchets, ainsi que dans l'effort de protection des terres et des ressources naturelles qui sera déployé en association avec la Réserve de la biosphère de la sierra Gorda.

Composantes du projet

a) Valorisation du capital humain et sociétal

Le but de cette composante est de donner aux organisations locales de bénéficiaires des capacités de participation effective aux processus de développement socioéconomique local, microrégional et municipal. Il est prévu de soutenir: i) un vaste programme de formation s'adressant aux bénéficiaires du projet et au personnel des institutions locales et des organismes publics de l'État du Querétaro; ii) le renforcement des associations et organismes économiques des bénéficiaires; iii) une meilleure équité entre les sexes; iv) le recours à un fonds d'investissement participatif axé sur la demande. Le renforcement des capacités de planification et l'accès élargi aux ressources financières contribueront à améliorer les conditions de vie des familles rurales pauvres (amélioration des infrastructures sanitaires, création de services de base, approvisionnement en eau et électrification), et assureront également un meilleur accès à la santé et à l'éducation. Il est spécifiquement prévu d'organiser des cours de leadership et de mettre en place des services d'appui qui viendront épauler les associations féminines à vocation socioéconomique.

b) Renforcement des processus et des méthodes de développement microrégional

Le projet appuiera: i) un schéma d'articulation et de coordination interinstitutionnelles des processus de planification et de budgétisation des différentes administrations sectorielles fédérales, qui harmonisera les plans de l'administration fédérale et ceux de l'État et des municipalités; ii) le plan de développement stratégique de la microrégion de la sierra (sur les plans technique et financier); iii) le renforcement de la capacité des municipalités en termes de dialogue de proximité et de planification microrégionale, à travers la mise en place, dans chaque localité, d'un centre stratégique communautaire du Secrétariat au développement social; iv) l'introduction du système d'information géographique comme outil de planification au service des autorités municipales; v) l'élaboration, par les municipalités, de plans de fonctionnement annuels à base de méthodes participatives.

c) Développement économique durable

Le projet appuiera les activités productives axées sur les besoins des marchés ainsi que l'augmentation des revenus salariaux. Il s'agira plus spécifiquement de: i) soutenir le développement économique dans des secteurs tels que l'exploitation forestière, les industries connexes, ainsi que le tourisme local; ii) accroître la production des exploitations agricoles, des élevages et des microentreprises non agricoles grâce à une assistance commerciale et technique et à des fonds d'investissement productif; iii) proposer un programme d'apprentissage professionnel aux adultes et adolescents des deux sexes; iv) soutenir la création d'un service de placement qui aidera les bénéficiaires à saisir toutes les possibilités d'emploi (emplois locaux, mais aussi dans la région et ailleurs dans le pays).

Unité de coordination du projet

Le projet appuiera la création d'une unité de coordination dans la zone du projet. Un agent au développement municipal sera nommé dans chacune des quatre localités participantes.

Exécution du projet

Le projet, d'une durée de six ans, sera exécuté sous la responsabilité générale du Secrétariat au développement social, par le biais de la Direction générale des microrégions du Sous-Secrétariat au



développement social et humain. Il sera accueilli dans la structure administrative de la Direction générale des microrégions. Un comité directeur sera chargé de l'approbation et de la supervision des plans d'exécution et budgets annuels, ainsi que du pilotage général du projet. Un comité de coordination technique microrégional sera établi à Querétaro. La gestion quotidienne du projet sera assurée par une unité de coordination autonome sur les plans financier et administratif.

Caractéristiques importantes

Le projet favorisera l'intégration sociale, politique et économique des populations rurales de la microrégion de la sierra dans le cadre de développement général du Mexique. Conformément à la stratégie du FIDA pour la région, il renforcera les moyens d'action des ruraux pauvres à travers le renforcement de leurs organisations de base. Les bénéficiaires du projet participeront activement à tous les processus de développement microrégional et exerceront des responsabilités dans le comité directeur central et les comités locaux. Le plan de développement stratégique de la microrégion sera élaboré sur la base d'une méthode participative respectueuse de l'équilibre entre les sexes. Le projet devrait jeter les bases d'une concertation fructueuse entre le FIDA et le Secrétariat au développement social dans les domaines de la lutte contre la pauvreté et des politiques de développement microrégional. Il devrait par ailleurs jouer un rôle de catalyseur en favorisant la collaboration entre les municipalités, l'État et les autorités fédérales en matière de développement microrégional et de politiques de lutte contre la pauvreté.

Principales questions

Les points suivants sont au programme de l'évaluation prospective: a) développement des caractéristiques novatrices propres à amplifier l'impact positif du projet, son rôle de catalyseur et son impact sur les politiques; b) examen et mise au point des méthodes de classement environnemental; c) coût par bénéficiaire; d) mesures à prendre pour assurer la planification conjointe et la pleine coordination des activités associant le projet et la Réserve de la biosphère de la sierra Gorda.

Projets antérieurs du FIDA

Le FIDA a financé cinq autres projets dus à son initiative, pour un montant total de 76,8 millions de DTS. Deux sont en cours d'exécution.

Région: Proche-Orient et Afrique du Nord	Pays: Djibouti
Nom du projet: Projet de développement de la microfinance et de la microentreprise rurales	RNB par habitant²: 880
Coût du projet (en millions de USD): 3,8	Population (en millions)²: 0,6
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financier extérieur principal³: FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinancier: aucun
État d'avancement: formulation achevée	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA; autres à déterminer

Objectifs du projet

Le manque d'accès des plus pauvres des ruraux aux services financiers ruraux entrave fortement la diversification des activités ainsi que l'amélioration des revenus familiaux. La carence de services non financiers et de développement des entreprises, propres à soutenir le développement d'activités génératrices de revenus, vient encore aggraver cet état de choses. L'objectif global du projet proposé est de réduire la pauvreté en milieu rural par l'accroissement des revenus des ménages pauvres, en mettant spécialement l'accent sur la prise en compte du souci d'égalité entre les hommes et les femmes. Ses objectifs spécifiques sont les suivants: a) créer un réseau viable d'associations d'épargne et de crédit qui fourniront aux groupes cibles des services financiers ruraux de proximité, b) développer, en milieu rural, des services non financiers et des services de développement des entreprises fondés sur le marché et viables et c) renforcer et diversifier les activités génératrices de revenus.

Bénéficiaires du projet

Le projet couvrira les régions rurales et les zones périurbaines. Il sera axé principalement sur la population des régions rurales évaluée à 150 000 personnes et sur les pauvres des zones périurbaines, dont le nombre est estimé à 50 000. En tout, 200 000 personnes, représentant 30 000 ménages seront intéressées. Le groupe cible du projet comprendra les personnes qui tirent leurs revenus de l'élevage, des cultures potagères et de plein champ, de la pêche, de l'artisanat et d'autres petites activités rémunératrices telles que les petits commerces et services. Il comprendra également les jeunes chômeurs en quête d'activités productives. Une attention particulière sera accordée aux ménages les plus vulnérables dirigés par des veuves ou des femmes divorcées. Environ 10 000 ménages, représentant 60 000 personnes, bénéficieront des interventions du projet.

Composantes du projet

a) Développement du microfinancement rural

Cette composante facilitera l'accès du groupe cible à des services financiers viables adaptés à leurs besoins en les aidant à participer à l'élaboration d'une stratégie nationale de microfinancement, ainsi qu'à l'établissement d'un cadre de réglementation approprié, grâce au soutien apporté à la création d'un réseau d'associations populaires d'épargne et de crédit, appartenant aux bénéficiaires et gérés par eux, ainsi qu'au renforcement des capacités des communautés en matière de gestion, de suivi, de vérification des comptes et de contrôle. Le soutien qu'elle apportera visera en particulier: i) la création d'un réseau de 17 associations d'épargne et de crédit; différents programmes de formation seront organisés et une ligne de crédit sera ouverte pour accorder des prêts à ces associations, ii) la création d'une institution faîtière, l'Union nationale des associations d'épargne et de crédit, qui

représentera les associations et leur apportera son soutien et iii) la mise en place d'une équipe nationale de développement du microfinancement chargée de formuler une stratégie et une politique de microfinancement.

b) Soutien des activités génératrices de revenus et promotion des microentreprises rurales

Le but de cette composante est de développer à Djibouti une capacité consultative à l'intention des entreprises en milieu rural. À cet effet, un soutien sera accordé: i) à l'évaluation de la demande de développement d'activités génératrices de revenus au sein du groupe cible, au moyen d'études et d'ateliers organisés aux niveaux national et local, qui évalueront les besoins et stimuleront l'échange d'informations, ii) à la promotion en faveur des microentrepreneurs par le biais des réseaux et à la diffusion de bonnes pratiques afin de contribuer à améliorer l'offre de services de développement des entreprises et d'informer les microentrepreneurs sur les liens et les formations possibles, iii) à la création, au niveau du district, d'un réseau privé et indépendant de prestataires de services de développement des entreprises (conseillers) sélectionnés et formés dans le cadre du projet; ces conseillers offriront aux microentrepreneurs une formation adaptée à leurs besoins spécifiques, selon le principe de la rétribution du service rendu afin de contribuer à développer le réseau de prestataires de services de développement des entreprises, iv) à l'établissement de partenariats avec la Chambre de commerce et l'Université de Djibouti afin de créer des modules de formation adaptés et de développer des analyses sous-sectorielles, et v) à l'aide aux associations visant à renforcer leurs capacités en matière de gestion et de planification, ainsi que de commercialisation de leurs produits.

c) Gestion et organisation du projet

Le projet financera le coût des services d'une institution de microfinancement spécialisée qui remplira les fonctions d'organisme d'exécution et fournira le personnel, l'équipement et le soutien logistique nécessaires. Cette institution spécialisée sera sélectionnée par appel d'offres international, sur la base de l'expérience des services de microfinancement et de développement des entreprises. Elle recrutera deux cadres nationaux chargés de la direction des deux principales composantes, et deux facilitateurs.

Exécution du projet

D'une durée de dix ans, le projet sera exécuté sous la tutelle générale du Ministère de l'agriculture, qui nommera un coordonnateur de projet. Il sera exécuté en trois tranches au moyen du mécanisme flexible de financement. Au niveau national, la coordination sera assurée par un comité de pilotage. Une équipe nationale de développement du microfinancement sera chargée de formuler une politique nationale et un cadre juridique adapté pour le microfinancement. L'exécution du projet sera confiée à une institution de microfinancement spécialisée.

Caractéristiques importantes

La conception d'ensemble du projet est le fruit d'une concertation politique avec le gouvernement, étalée sur deux ans, en vue de mettre en place des services financiers ruraux appartenant aux bénéficiaires et gérés par eux. Cette concertation a également conduit à la révision du cadre juridique national afin d'offrir plus de souplesse aux organisations de base désireuses de se lancer dans des activités de microfinancement. Le projet est conforme à la stratégie menée par le FIDA à Djibouti, qui relève la nécessité de renforcer la capacité des bénéficiaires au moyen de programmes d'alphabétisation et de formation spécifiques et de promouvoir les activités génératrices de revenus et les microentreprises, au profit en particulier des femmes et des jeunes, avec l'appui de conseillers en développement des entreprises. Il facilitera aussi l'accès aux ressources financières par la création d'un réseau viable d'associations d'épargne et de crédit qui fournira aux groupes cibles des services financiers ruraux de proximité. Enfin, les partenariats seront encouragés entre le projet et

différentes institutions nationales, telles que la Chambre de commerce, l'Université de Djibouti, les ministères et la Banque centrale de Djibouti afin de soutenir le développement du microfinancement et de la microentreprise.

Principales questions

Les principaux problèmes suivants seront traités au cours de l'évaluation: a) justification du recours au mécanisme flexible de financement pour soutenir le projet, b) opportunité d'élargir la portée du projet et mode de sélection des zones d'intervention, c) dispositions relatives à l'exécution, en particulier options concernant les intervenants potentiels, d) possibilités supplémentaires de cofinancement sous forme de dons, e) structure des coûts, et f) enseignements à tirer des activités pilotes de la Fondation pour le Proche-Orient et de son expérience en matière de création de systèmes de crédit gérés par les communautés à Djibouti, qui sont financées par un don du Programme de coopération élargie FIDA/ONG.

Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a financé trois projets pour un montant total de 1,8 million de DTS. Un projet a été financé par le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification. Aucun projet n'est actuellement en cours d'exécution.

Région: Proche-Orient et Afrique du Nord	Pays: Syrie
Nom du projet: Projet de développement agricole d'Idlib	RNB par habitant²: 940
Coût du projet (en millions de USD): 45,2	Population (en millions)²: 16,2
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financeur extérieur principal³: FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceur: Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES). Pourparlers en cours avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
État d'avancement: en cours d'évaluation	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et Fonds arabe pour le développement économique et social

Objectifs du projet

En dépit du potentiel de la zone du projet, la pression de la population sur les terres a conduit les ménages, en particulier les plus pauvres et les plus marginalisés d'entre eux, à s'installer dans les zones les moins fertiles, les plus rocailleuses et les plus montagneuses. L'exiguïté de la superficie cultivable ne permet pas une production vivrière suffisante. Dans ces conditions, les objectifs principaux du projet proposé seront d'améliorer la sécurité alimentaire et d'augmenter les revenus du groupe cible en augmentant la superficie des terres arables, en élargissant l'accès à l'eau et en introduisant des pratiques agricoles et de gestion de l'eau améliorées, qui permettront d'assurer une utilisation durable des ressources en terre et en eau. Pour atteindre ces objectifs, on procèdera aux travaux suivants: a) dérochement sélectif du sol et du sous-sol afin de permettre aux petits paysans d'augmenter notablement la superficie de leurs terres arables et de promouvoir les cultures appropriées, b) apport d'un soutien technique et financier pour permettre au groupe cible de récolter l'eau, de remettre en état les sources et d'améliorer les pratiques de gestion de l'eau, c) soutien au microfinancement par la création de *sandugs* (banques villageoises), qui fourniront des crédits destinés à permettre aux petits producteurs, aux femmes rurales et aux paysans sans terre de tirer parti des possibilités de transformation et de commercialisation génératrices de revenus et d) renforcement de la capacité du gouvernement et des institutions à vocation communautaire dans la zone du projet afin de fournir les services techniques et communautaires requis.

Bénéficiaires du projet

Le groupe cible touchera 51% de la population rurale du Gouvernorat d'Idlib (soit 380 000 personnes) résidant dans 140 villages. Les interventions du projet seront axées sur les villages défavorisés et répondront en priorité aux besoins des petits paysans et des femmes rurales. Des mécanismes de ciblage seront mis en place aux niveaux à la fois des villages et des ménages. 156 000 personnes bénéficieront directement du projet. La bonification des terres devrait intéresser 19 500 ménages et les activités de vulgarisation 42 300 ménages. Les femmes pourront augmenter leurs revenus grâce à la formation qui leur sera dispensée et à l'assistance qui leur sera apportée pour leur permettre d'avoir accès au crédit et aux marchés.

Composantes du projet

a) **Le développement agricole** sera stimulé au moyen de trois sous-composantes: i) bonification des terres et vulgarisation agricole comportant le dérochement de 20 000 ha, grâce à des systèmes de crédit et à la création d'un atelier de réparation du matériel lourd, à l'établissement de 12 000 ha de vergers; au renforcement de la capacité de planification et d'exécution de la Direction de l'agriculture et de la réforme agraire, ainsi qu'à la formation et à la planification participative, au développement de modules et de messages de vulgarisation, à des démonstrations en champ et au soutien à la

communication (par exemple moyens audiovisuels); ii) développement de l'élevage grâce à la construction et à l'équipement de 5 centres vétérinaires qui permettront de soutenir la modernisation et l'expansion des services vétérinaires et des programmes de vaccination, à la remise en état de 2 centres de formation à l'élevage, à la formation de personnel spécialisé et d'agents de vulgarisation, ainsi que des éleveurs et des producteurs et à la fourniture de moyens de transport et d'une assistance technique; iii) commercialisation, au moyen de la formation de 2 agents de vulgarisation en développement de la commercialisation, recrutés localement, qui pourront travailler avec les agriculteurs, les associations d'agriculteurs et les groupes féminins de façon à les sensibiliser et à les aider à identifier de nouveaux créneaux commerciaux exigeant le développement de compétences en matière de commercialisation.

b) Valorisation des ressources en eau

Cette composante apportera un soutien à la récolte de l'eau par l'installation de citernes, la construction de 25 minibarrages en terre, la remise en état de 14 puits (*ramats*), la protection et la remise en état de sources pour l'irrigation, la fourniture d'une assistance technique pour l'organisation et la gestion des groupes d'usagers, la formation des formateurs et du personnel à la conservation des sols, les études relatives aux barrages, et les mesures de récolte de l'eau.

c) Développement communautaire

La promotion de cette composante sera assurée: i) par la mobilisation et la participation communautaires, notamment l'organisation et la constitution d'équipes de développement communautaire, la formation aux méthodes participatives et la fourniture d'une assistance technique pour l'organisation de la participation et de la formation du personnel, ii) par le renforcement des capacités de l'unité de développement féminin du Département de la vulgarisation du Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire de manière à ce qu'il puisse remplir son rôle plus efficacement en renforçant la capacité des services de vulgarisation et en faisant progresser la prise en compte du souci d'égalité entre les hommes et les femmes, et iii) par la création de *sandugs*, fondée sur les principes du microfinancement, qui encourageront les possibilités d'activités de production, de transformation et de commercialisation génératrices de revenus, dans lesquels les petits exploitants et les femmes rurales puissent investir.

d) Coordination et gestion

Le projet appuiera la création d'une unité de coordination et de gestion du projet dans l'Idlib, et notamment la construction et l'équipement du siège du projet, le financement des traitements et des indemnités du personnel et la formation et l'assistance technique nécessaires à l'élaboration du programme de suivi et d'évaluation.

Exécution du projet

D'une durée de sept ans, le projet sera exécuté sous la responsabilité générale du Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire. Une unité de coordination et de gestion du projet, qui sera créée dans le Gouvernorat d'Idlib, assurera la coordination des activités du projet. Les composantes principales du projet seront exécutées par deux directions distinctes du ministère: la vulgarisation concernant l'agriculture, l'élevage et la commercialisation ainsi que les activités de développement des ressources en eau par la Direction de l'agriculture et de la réforme agraire d'Idlib; la bonification et l'exploitation des terres, le développement communautaire et le microfinancement par l'unité de gestion du projet.



Caractéristiques importantes

Le projet est conforme à la stratégie de développement agricole du gouvernement. Il mettra à profit l'expérience acquise en matière de dérochement et de bonification portant sur 171 000 ha, dans le cadre de quatre projets d'investissement antérieurs couvrant sept gouvernorats et une vaste zone écologique et géographique. Le projet adoptera une approche participative pour la planification et l'exécution des activités. Des comités de développement villageois seront chargés d'organiser la participation communautaire à la planification, à la conception et à l'exécution des activités communautaires. Les activités de bonification des terres se baseront sur les plans d'action communautaires établis par consensus au sein des comités de développement villageois. Le projet devrait avoir un effet bénéfique sur les conditions de vie des femmes. Le processus de planification participative appliqué aux activités de développement communautaire visera aussi à insérer les femmes dans la vie publique aux villages et à leur permettre de faire entendre leur voix dans les affaires de la communauté.

Principales questions

Les principaux problèmes suivants seront traités au cours de l'évaluation: a) achèvement du processus d'évaluation environnementale et étude des incidences financières de la participation au processus d'évaluation de l'environnement de parties prenantes telles que les organisations de la société civile; b) adoption, dans le cadre du ciblage des zones, de mesures complémentaires visant à assurer la sécurité d'occupation aux petits exploitants et de mieux cibler les bénéficiaires au sein des villages couverts par le projet, éventuellement par le biais des comités de développement villageois; c) détermination des possibilités de continuer à appuyer la prise en compte du souci d'égalité entre les hommes et les femmes par le biais des comités de développement villageois, des activités de soutien de la communication et de l'assistance à l'unité de développement féminin du Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire et d) dynamique des envois de fonds des travailleurs et collecte des informations s'y rapportant.

Projets antérieurs du FIDA

Le FIDA a financé cinq projets (quatre dus à son initiative et un autre à celle d'une institution coopérante) pour un montant total de 56 millions de DTS. Trois projets sont actuellement en cours d'exécution.



PREMIÈRE PARTIE – Projets à l'étude (2002-2003) classés selon leur stade d'élaboration

DEUXIÈME PARTIE – Liste des COSOP élaborés depuis 1995 et examinés par le CSO

TROISIÈME PARTIE – Liste des COSOP prévus en 2002

PREMIÈRE PARTIE - PROJETS À L'ÉTUDE (2002-2003)
CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION

Région	Pays	Population (millions) 1/	RNB par habitant (2000) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Examen du COSOP par le CSO	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
SOIXANTE-SEIZIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, SEPTEMBRE 2002										
Afrique I	Ghana	19,3	340	Projet en faveur des petites entreprises rurales – Phase II	Développement rural	11,24	M. Manssouri	Juil. 1998	EB 75/avr. 02	Sept. 2002
	Guinée	7,4	450	Projet de développement agricole durable en Guinée forestière 2/	Développement rural	12,5	M. Nsimpasi	Mai 1999	EB 75/avr. 02	Sept. 2002
	Mauritanie	2,7	370	Projet d'amélioration des cultures de décrue à Maghama – Phase II	Développement rural	10,1	M. Ben-Senia	Mai 2000	EB 74/déc. 01	Sept. 2002
Afrique II	Ouganda	22,2	300	Programme relatif aux services financiers ruraux 3/	Services financiers	18,43	M. Yayock	Déc. 1998	EB 75/avr. 02	Sept. 2002
Asie et Pacifique	Chine	1 262,5	840	Programme de protection de l'environnement et de réduction de la pauvreté dans le Ningxia et le Shanxi 4/	Développement rural	28,97	M. Martens	Fév. 1999	EB 75/avr. 02	Sept. 2002
	Mongolie	2,4	390	Programme de réduction de la pauvreté rurale 5/	Développement agricole	14,8	M. Martens/ M. Rath	Nov. 1998	EB 74/déc. 01	Sept. 2002
Proche-Orient et Afrique du Nord	Tunisie	9,6	2 100	Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales pour le Sud-Est 6/	Développement agricole	18,7	M. El Harizi	Avr. 1998	EB 75/avr. 02	Sept. 2002
	Yémen	17,5	370	Projet de développement rural participatif dans la région de Dhamar 7/	Développement rural	14,01	M. Hassani	Mars 2000 (révisé)	EB 73/Sept. 01	Sept. 2002



Région	Pays	Population (millions) 1/	RNB par habitant (2000) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Examen du COSOP par le CSO	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
ÉVALUATION PROSPECTIVE TERMINÉE										
Afrique I	Niger	10,8	180	Projet de promotion du développement communautaire et de l'initiative paysanne 8/	Développement rural	À déterminer	M. Manssouri	Mars 1999	EB 75/avr. 02	Déc. 2002
Afrique II	Lesotho	2,0	580	Programme de gestion durable de l'agriculture et des ressources naturelles	Développement agricole	10,0	M. Gicharu	Juin 1999	EB 69/Mai 00	Déc. 2002
Asie et Pacifique	Indonésie	210,4	570	Projet d'autonomisation des communautés indigènes à Kalimantan Est	Développement rural	19,3	M. Prayer Galletti	Nov. 1998	EB 74/déc. 01	Déc. 2002
ÉVALUATION PROSPECTIVE EN COURS										
Asie et Pacifique	Iran	63,7	1 680	Programme de financement Forsat Mosawi 9/	Voir annexe A	À déterminer	M. Attig	En cours d'examen		Déc. 2002/avr. 2003
Amérique latine et Caraïbes	Brésil	170,4	3 580	Développement des microentreprises rurales dans la région de Xingo/le bassin du San Francisco	Microentreprises rurales	À déterminer	M. Gariglio	Juin 1997	EB 75/avr. 02	Sept. 2003
	République dominicaine	8,4	2 130	Programme de développement socioéconomique en faveur des populations vulnérables des provinces frontalières	Voir annexe A	À déterminer	M. Glikman	Janv. 2002		Déc. 2002
Proche-Orient et Afrique du Nord	Égypte (X)	64,0	1 490	Projet de gestion des ressources dans la région de Matrouh – Phase II	Gestion des ressources naturelles	À déterminer	M. Hassani	Nov. 2000 (révisé)		Avr. 2003
	Syrie	16,2	940	Projet de développement agricole d'Idlib	Voir annexe A	À déterminer	M. Abdouli	Nov. 2001		Déc. 2002

Région	Pays	Population (millions) 1/	RNB par habitant (2000) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Examen du COSOP par le CSO	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
FORMULATION/PRÉPARATION TERMINÉE										
Afrique I										
	Tchad	7,7	200	Projet de développement communautaire dans le Kanem	Développement rural	À déterminer	M. Nsimpasi	Mai 1999		Avr. 2003
	Nigéria	126,9	260	Projet de gestion communautaire des ressources naturelles – Delta du Niger	Gestion des ressources naturelles	À déterminer	M. Saint-Ange	Oct. 2000		Déc. 2002
	Sénégal	9,5	490	Projet de développement agricole dans le département de Matam – Phase II	Développement agricole	À déterminer	M. Ben Senia	Avr. 1998		Déc. 2002
Afrique II										
	Comores	0,6	380	Programme national de développement humain durable 10/	Voir annexe A	À déterminer	Mme Bradley	Janv. 2002		Déc. 2002
	Kenya	30,1	350	Projet pilote du Mont Kenya Est concernant l'utilisation des terres et la gestion des eaux 11/	Voir annexe A	À déterminer	Mme Bradley	Nov. 2001		Déc. 2002
	Rwanda	8,5	230	Projet de développement des cultures de rapport et d'exportation dans l'agriculture paysanne 12/	Voir annexe A	À déterminer	Mme Benhammouche	Juillet 2001 (révisé)		Déc. 2002
Amérique latine et Caraïbes										
	Mexique	98,0	5 070	Projet de développement rural intégré dans la microrégion de la sierra du Querétaro 13/	Voir annexe A	À déterminer	M. Murguia	Mai 1999		Déc. 2002
	Pérou	25,7	2 080	Projet de renforcement des marchés et de diversification des moyens de subsistance dans les hautes terres du Sud 14/	Développement rural	À déterminer	M. Haudry	Nov. 2001		Déc. 2002
Proche-Orient et Afrique du Nord										
	Djibouti	0,6	880	Projet de développement de la microfinance et de la microentreprise rurales	Voir annexe A	À déterminer	M. Nourallah	Nov. 2001		Déc. 2002





Région	Pays	Population (millions) 1/	RNB par habitant (2000) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Examen du COSOP par le CSO	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
FORMULATION/PRÉPARATION EN COURS										
Afrique I	Burkina Faso	11,3	210	Programme communautaire d'investissement pour l'amélioration de la fertilité des sols	Développement agricole	À déterminer	M. Barry/ M. Beavogui	Mai 1998		Sept. 2003
	Cameroun	14,9	580	Programme de développement de la culture des racines et des tubercules	Développement agricole	À déterminer	M. Toure	Fév. 1998		Sept. 2003
	Nigéria (X)	126,9	260	Programme de services financiers ruraux	Services financiers	À déterminer	M. Saint-Ange	Oct. 2000		Avr. 2003
	Sierra Leone	5,0	130	Programme d'appui au secteur rural	Développement rural	À déterminer	M. Tounessi	Mars 1997		À déterminer
Afrique II	Éthiopie	64,3	100	Programme de développement des communautés pastorales	Développement des terres marginales	À déterminer	M. Gicharu	Nov. 1999		Avr. 2003
	Kenya	30,1	350	Projet de développement communautaire intégré de Nyanza sud	Développement rural	À déterminer	Mme Bradley	Nov. 2001		À déterminer
Asie et Pacifique	Bangladesh	131,1	370	Deuxième projet de développement de l'élevage dans les petites exploitations	Élevage	À déterminer	M. Brett	Déc. 1999		Avr. 2003
	Cambodge	12,0	260	Projet d'appui au développement local à Prey Veng et Svay Rieng	Développement agricole	À déterminer	M. Wang	Mai 1998		Sept. 2003
	Chine	1 262,5	840	Programme d'appui au secteur de la finance rurale 15/	Services financiers	À déterminer	M. Martens	Fév. 1999		Déc. 2002/ avr. 2003
	Pakistan	138,1	440	Projet de développement communautaire dans l'Azad Jammu et le Cachemire	Développement des communautés/ renforcement des institutions	À déterminer	M. Attig	Juil. 2000		Avr. 2003



Région	Pays	Population (millions) 1/	RNB par habitant (2000) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Examen du COSOP par le CSO	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
Proche-Orient et Afrique du Nord	Turquie	65,3	3 100	Projet de développement de Sivas Erzincan 16/	Élevage	À déterminer	M. Rahman	Juin 2000		Sept. 2003
	Gaza et Cisjordanie	3,0	1 660	Programme de restauration des sources naturelles	Irrigation	À déterminer	M. Hassani	Juin 1997		À déterminer
ADMISSION/IDENTIFICATION TERMINÉE										
Proche-Orient et Afrique du Nord	Maroc	28,7	1 180	Projet de développement de l'élevage et des pacages dans la région orientale – Phase II	Élevage	À déterminer	M. Nourallah	Nov. 1999		Avr. 2003
IDENTIFICATION/ADMISSION EN COURS										
Asie et Pacifique	Laos	5,3	290	Projet d'appui au crédit rural	Crédit	À déterminer	M. Wang	Sept. 1996		
Amérique latine et Caraïbes	Chili	15,2	4 590	Projet de développement agricole des régions méridionales	Développement agricole	À déterminer	M. Murguia	n.d.		

Notes de l'annexe B:

- X Ces projets sont choisis dans la réserve de projets d'une institution coopérante (dont le nom est indiqué entre parenthèses); les autres sont des projets dus à l'initiative du FIDA, c'est-à-dire, des projets retenus par les missions d'identification du Fonds ou demandés directement par les gouvernements.
- 1/ Données de la Banque mondiale pour 2000.
 - 2/ Antérieurement, projet de développement agricole durable.
 - 3/ Antérieurement, programme de services financiers ruraux.
 - 4/ Antérieurement, programme de lutte contre la pauvreté intégrant la dimension environnementale (Ningxia/Shanxi).
 - 5/ Antérieurement, projet de réduction durable de la pauvreté.
 - 6/ Antérieurement, programme de développement agropastoral dans le sud-est.
 - 7/ Antérieurement, projet de développement rural dans la région de Dhmar.
 - 8/ Antérieurement, développement communautaire et innovation paysanne.
 - 9/ Antérieurement, projet de financement rural.
 - 10/ Antérieurement, programme national en faveur d'un développement humain durable en milieu rural et de la protection de l'environnement.
 - 11/ Antérieurement, projet pilote du Mont Kenya concernant la conservation, l'utilisation des sols et la gestion des ressources hydriques.
 - 12/ Antérieurement, programme de développement des cultures de rapport dans l'agriculture paysanne.
 - 13/ Antérieurement, projet de microdéveloppement régional en faveur des communautés rurales pauvres dans le nord-est du Mexique.
 - 14/ Antérieurement, projet d'intégration des marchés et de diversification des moyens de subsistance dans la sierra méridionale.
 - 15/ Antérieurement, programme d'appui aux institutions financières rurales.
 - 16/ Antérieurement, programme participatif de mise en valeur de l'élevage, de la production fourragère et des parcours.



DEUXIÈME PARTIE – LISTE DES COSOP ÉLABORÉS DEPUIS 1995 ET EXAMINÉS PAR LE CSO

Afrique I

1. Bénin (juin 1997)
2. Burkina Faso (mai 1998)
3. Cameroun (fév. 1998)
4. Cap-Vert (oct. 1996)
5. Tchad (mai 1999)
6. Congo (révisé en juin 2001)
7. Côte d'Ivoire (déc. 1997)
8. Gambie (nov. 1997)
9. Ghana (juillet 1998)
10. Guinée (mai 1999)
11. Mali (juillet 1997)
12. Mauritanie (mai 2000)
13. Niger (mars 1999)
14. Nigéria (oct. 2000)
15. Sao Tomé-et-Principe (oct. 1999)
16. Sénégal (avril 1998)
17. Sierra Leone (mars 1997)

Afrique II

18. Burundi (juillet 1996)
19. Comores (janv. 2002)
20. Érythrée (avril 1998)
21. Éthiopie (nov. 1999)
22. Kenya (nov. 2001)
23. Lesotho (juin 1999)
24. Madagascar (mars 2000)
25. Malawi (nov. 1999)
26. Mozambique (révisé en avril 2000)
27. Namibie (mai 2002)
28. Rwanda (révisé en juillet 2001)
29. Swaziland (juillet 1999)
30. Tanzanie, République-Unie de (avril 1998)
31. Ouganda (déc. 1998)
32. Zambie (sept. 1998)
33. Zimbabwe (nov. 1998)

Asie et Pacifique

34. Bangladesh (déc. 1999)
35. Bhoutan (juillet 1996)
36. Cambodge (mai 1998)
37. Chine (fév. 1999)
38. Corée, R.P.D. de (avril 2000)
39. Inde (révisé en juillet 2001)
40. Indonésie (nov. 1998)
41. Kirghizistan (déc. 1996)

42. Laos (sept. 1996)
43. Mongolie (nov. 1998)
44. Népal (mars 2000)
45. Pakistan (juillet 2000)
46. Philippines (oct. 1999)
47. Viet Nam (déc. 1996)

Amérique latine et Caraïbes

48. Bolivie (nov. 1998)
49. Brésil (juin 1997)
50. Région des Caraïbes (mars 2000)
51. République dominicaine (janv. 2002)
52. El Salvador (mars 2001)
53. Haïti (nov. 1999)
54. Honduras (oct. 2000)
55. Mexique (mai 1999)
56. Nicaragua (juin 2002)
57. Panama (déc. 2000)
58. Pérou (nov. 2001)
59. Uruguay (nov. 1999)
60. Venezuela (déc. 1999)

Proche-Orient et Afrique du Nord

61. Albanie (mars 1999)
62. Algérie (oct. 1999)
63. Arménie (mars 2000)
64. Azerbaïdjan (déc. 1998)
65. Bosnie-Herzégovine (juin 1999)
66. Djibouti (nov. 2001)
67. Égypte (révisé en nov. 2000)
68. Gaza et Cisjordanie (juin 1997)
69. Géorgie (déc. 1998)
70. Jordanie (oct. 2000)
71. Liban (révisé en mai 2000)
72. Maroc (nov. 1999)
73. République de Moldova (révisé en février 2002)
74. Roumanie (juin 2002)
75. Soudan (mars 2002)
76. Syrie (nov. 2001)
77. Macédoine, ex-République yougoslave de (nov. 1999)
78. Tunisie (avril 1998)
79. Turquie (juin 2000)
80. Yémen (révisé en mars 2000)

TROISIÈME PARTIE – LISTE DES COSOP PRÉVUS EN 2002

En 2002, les divisions régionales prévoient de réaliser et/ou réviser les COSOP suivants:

Afrique I:	République centrafricaine ¹ R.D. du Congo ¹ Côte d'Ivoire (révision) Gambie (révision) Guinée-Bissau (suite des travaux de 2001) Sénégal (révision) (suite des travaux de 2001) Sierra Leone (révision) Togo ¹
Afrique II:	Angola Burundi (révision)
Asie et Pacifique:	Asie centrale (sera examiné par le CSO en 2002) Iran (à l'étude) Pakistan (suite des travaux de 2001) Sri Lanka (suite des travaux de 2001) Viet Nam (révision) (sera examiné par le CSO en octobre 2002)
Amérique latine et Caraïbes²:	Chili (suite des travaux de 2001) Colombie Nicaragua (révisé par le CSO)
Proche-Orient et Afrique du Nord:	Azerbaïdjan (révision) Bosnie-Herzégovine (révision) Géorgie (révision) Roumanie (finalisé et révisé par le CSO) Soudan (finalisé et révisé par le CSO)

¹ Sous réserve de la levée de la suspension.

² Équateur en 2003. Guatemala reporté à 2003. Paraguay reporté.